

Réf: Dossier 378194

Avis de constitution

SOCIETE « ASER COSMETIQUE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 18, Ilot
03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASER COSMETIQUE »

Objet : -Production d'eau de javel; savon?;gel de douche;- la commercialisation des produits cosmétiques;- le transit;-import-export;-la sonorisation –prestations diverses.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe susceptible d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE FEH KESSE, Lot 18, Ilot
03

Dirigeant(s) M ZOHORE YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01833 du 25/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI